



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CODIFAM TENUE LE 28 SEPTEMBRE 2019 à LYON



Le 28 Septembre 2019 à 11h30 s'est tenue, à l'Hôtel Novotel de Lyon Bron, une assemblée générale Ordinaire de l'Association CODIFAM convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Ils nous ont quitté
- 2) Approbation des PV des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du 6 octobre 2018 à Lyon
- 3) Rapport moral du Président au titre de l'année 2018 2019
- 4) Rapport du Trésorier, approbation des comptes 2018 2019
- 5) Affectation du résultat 2018 2019
- 6) Budget prévisionnel 2019 2020 présenté par le trésorier
- 7) La conférence présidentielle à l'UNESCO en mars 2020
- 8) Questions diverses (à soumettre au mois 48 h avant)

Vérification du Quorum :

Etaient présents : 38

Etaient représentés : 21

Total : 59 membres présents et représentés

Les membres actifs étant au jour de l'assemblée, au nombre de 134, le quorum du 1/5 pour l'Assemblée Générale Ordinaire (27) est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président André Mesne ouvre la séance

1) Ils nous ont quitté

Il nous demande une minute de silence pour honorer les Past Gouverneure décédés dans l'année 2018 2019. Les noms sont projetés à l'écran.

Certains ayant été oubliés il est décidé que les gouverneurs à l'avenir préviendront à la fois le CODIFAM et le ROTARIEN afin de n'oublier personne.

Le Président passe la parole à Jean Lou Sculfort

2) Approbation des PV des AGE et AGO du 6 octobre 2018 à Lyon

Il demande à chacun s'il existe des remarques à propos des PV des AGO et AGE de Lyon en 2018. Aucune remarque n'ayant été faite il passe au vote . Ces PV sont adoptés à l'unanimité.

3) Rapport moral du Président

A Mesne présente son rapport moral pour l'année 2018 2019. Quelques précisions sur cette année :

Le séminaire a été très apprécié. De nombreuses personnes ont participé. Le CODIFAM a pris 3000 € sur ses réserves pour diminuer le coût.

Les coûts des CA a été également diminué par des vidéo conférences ce qui en plus annule les dépenses de déplacement.

Plus de 120 personnes sont venues au CODIFAM cette année encore.

Le débriefing des DGE et DGN montre que ces promotions sont très satisfaites.

Le colloque sur l'effectif a été un succès (des participants Français, belges, italiens) avec de nombreux axes de développement présentés.

Les conjoints ont également apprécié les informations qui leur ont été données.

Il présente la Conférence Présidentielle du 28 mars à l'Unesco. Le CODIFAM participera à l'organisation de cette journée. L'objectif est fixé à 1300 participants.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

4) Le Bilan financier 2018 2019

est présenté par le Trésorier

Le compte de résultat est présenté. Le bilan de l'organisation « prix de l'Ethique professionnelle » est également présenté car cet organisme est géré par le CODIFAM. Ce bilan est adopté à l'unanimité.

5) Affectation des résultats

Le CODIFAM propose une participation de 3000 € pour l'organisation de la Conférence Présidentielle à l'UNESCO

Le report est envisagé pour les autres résultats.

Cette affectation est approuvée à l'unanimité.

6) Budget prévisionnel 2019 2020

Il est prévu que l'on ajoute une assurance « mandataires sociaux » à notre assurance actuelle.

Par ailleurs le site informatique des CIP étant obsolète, le CODIFAM propose une contribution de 900 €.

La cotisation des PDG et DG reste à 30 € par membre et la participation des Districts à 0.4 € par membre.

Ces propositions et le budget prévisionnel sont acceptés à l'unanimité.

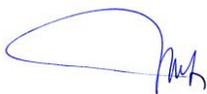
7) Conférence Présidentielle à l'UNESCO le 28 mars 2020

La participation a été entérinée. Le CODIFAM sera présent lors de cette conférence.

Michel Bonnet en conclusion nous fait part de son plaisir de retrouver les PDG, DG, DGE DGN au sein de cette assemblée et participer à l'amitié qui se dégage de ce rassemblement. Il déplore de ne pas y retrouver les coordonnateurs et le futur Directeur de zone qui aurait pu accompagner les 3 autres précédents Directeurs de zones présents .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président



André MESNE

Le Secrétaire



Jean Lou SCULFORT